



École du Routier G.C. inc.

2220, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4P3
Téléphone : (819) 379-9209
Télécopieur : (819) 379-6326
www.ergc.ca

2150, rue André C.-Hamel
Drummondville (Québec) J2C 8B1
Téléphone : (819) 472-9209
Télécopieur : (819) 472-6209
www.ergc.ca

Transport par camion – DEP 5291

C'est avec plaisir que nous vous informons sur la formation menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP 5291) en Transport par camion.

Le but du programme d'études est de rendre la personne efficace, dès son entrée sur le marché du travail, dans les tâches et les activités associées au transport routier. Il vise également la maîtrise des méthodes de conduite économique et le respect des règles de conduite préventive, l'acquisition des techniques de base de la conduite ainsi que des connaissances et habiletés nécessaires en entretien de véhicule et développer son souci de projeter et en planification de voyage. L'élève y apprendra une méthode de résolution de problèmes applicable aux questions relatives à la législation. Il pourra accroître son sens des responsabilités et sa conscience professionnelle, sa capacité à gérer son temps et à faire face aux imprévus et son souci de projeter une image positive de l'entreprise.

Ce programme, d'une durée de 615 heures (4 mois), se répartit comme suit :

Formation théorique

Module 1 / 15 heures / Métier et formation	(intégration)
Module 2 / 45 heures / Possibilités des systèmes d'un camion	
Module 3 / 45 heures / Réglementation	
Module 4 / 45 heures / État du camion	(ateliers)
Module 6 / 45 heures / Planification d'un voyage	
Module 7 / 45 heures / Chargement et déchargement	(ateliers)

Formation pratique

Module 5 / 90 heures / Techniques de base de la conduite	
Module 8 / 60 heures / Conduite en milieu rural et autoroutier	
Module 9 / 135 heures / Voyage avec livraison	
Module 10 / 90 heures / Intégration en milieu de travail	(stage en entreprise)

La formation est d'une durée de 615 heures à temps plein (35 h/semaine) et débute à chaque deux mois à nos écoles de Trois-Rivières et de Drummondville. Les gouvernements du Québec et Canada vous accordent conjointement un crédit d'impôt de 32.53 % pour cette formation. **Avec l'aide du régime de prêts et bourses du gouvernement du Québec, vous ne commencez à effectuer vos remboursements mensuels que 6 mois après la formation pour des versements qui peuvent être aussi minimes que 100 \$ par mois.**

Les pré-requis du ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir (MELS) sont d'avoir réussi les matières en français, anglais et mathématique de secondaire 4 ou un Test de développement général (TDG). Le TDG est un examen de 2 heures 30 à faire dans un centre d'éducation aux adultes.

Et les exigences de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) sont:

- Être titulaire d'un permis de classe 5 (automobile depuis au moins 24 mois)
- Pas plus de 3 points d'inaptitude au dossier de conduite de la SAAQ
- Aucune suspension ou révocation du permis de conduire au cours des 2 dernières années (accumulation de points ou infraction au Code criminel)
- un examen médical à fournir pour la SAAQ (formulaire disponible à la SAAQ)

Voici quelques façons pour payer les frais scolaires de \$ 9 980:

- 1^{er} La totalité des frais est finançable par l'entremise du régime des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) si la personne répond aux exigences, c.i.e. de ne pas avoir atteint le montant maximal d'emprunt de 21 000 \$ à ce régime et dans l'éventualité d'avoir contracté un prêt étudiant, avoir remboursé régulièrement le montant mensuel convenu. Une bourse non remboursable peut être obtenue. Le calcul est établi selon les revenus déclarés.
- 2^e Des REER peuvent être utilisés jusqu'à concurrence de \$ 10 000 sans frais et remboursable sur 10 ans, ou des REEE.
- 3^e Financer à l'aide d'un parent, d'une connaissance ou d'un ami.
- 4^e Une combinaison de deux façons ou plus.

Pour l'inscription, nous vous prions de nous contacter dans les plus brefs délais afin d'effectuer votre demande de prêts et bourses auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Un délai de traitement de 4 à 6 semaines doit être prévu.

Denis Foucault

Directeur commercial